**Réponse de Clément Tonon, candidat sur la 1ère circonscription de la Dordogne, à la lettre ouverte de l’Association de Citoyens Contre les Déserts Médicaux - ACCDM**

Le sentiment d’injustice dans l’accès au soin est particulièrement puissant dans un département rural comme la Dordogne. Nous nous vantions d'avoir le meilleur système de santé du monde mais nous savons que ce n'est plus le cas. Malgré le dévouement de professionnels qui se donnent sans relâche, le compte n'y est plus. Aujourd'hui, les personnes aisées qui ont besoin d'un spécialiste vont se soigner à Bordeaux. Mais les autres ? Ils attendent des mois un rendez-vous. La perte de chance, le sentiment d'injustice, est immense.

Il faut donc remettre des médecins dans nos territoires, en proximité. Comment ? Il n'y a pas de solution miracle et la réforme du numerus clausus portera ses fruits dans plusieurs années. Mais je propose plusieurs mesures immédiates pour avancer dans la bonne direction :

- Je rejoins l’ACCDM : il faut refuser l'installation de nouveaux médecins en zones surdotées. Je propose de doubler cet encadrement par une incitation financière à s'installer en zone rurale (en majorant par exemple le tarif de base de l'acte pendant les premières années d'exercice) ;

- Imposer que tout médecin non installé au bout d’un certain nombre d’années après la fin de ses études perde une partie de ses droits et doive revalider une partie de sa formation ;

- Libérer 20 millions de rendez-vous médicaux par an en permettant aux pharmaciens, sages-femmes, infirmiers, opticiens et orthophonistes de réaliser une vingtaine d’actes médicaux du quotidien tels que la vaccination en pharmacie ou l’adaptation de la prescription de lunettes par les opticiens ;

- Réinvestir dans notre hôpital, améliorer son attractivité et la qualité de vie au travail des soignants : j'en connais plusieurs qui s'épuisent littéralement à l'hôpital et certains finissent par abandonner, il faut des dispositifs de soutien ;

- Mettre fin au mercenariat des intérimaires qui pompent de la ressource publique au détriment des titulaires, et à la bureaucratisation de l'hôpital.

Je ne traite pas ici du handicap et du vieillissement qui font l’objet de développements dédiés dans mon programme. Mais un secteur de la santé me semble en souffrance particulière : la psychiatrie, alors qu'1 Français sur 5 est concerné et que le suicide est la première cause de mortalité des 15-35 ans (et touche beaucoup les seniors). C'est un grand sujet politique pour notre pays et notre territoire qui est un véritable désert psychiatrique : délai d'attente du premier rdv de près de 5 mois, presque deux fois moins de psychiatres que la moyenne du pays. Nous aurons une action forte sur ce sujet en créant notamment des équipes mobiles sur le territoire et en améliorant la prévention des troubles dès l'enfance. La santé psychique des jeunes et des seniors doit devenir une grande cause nationale.

J’aborde ces sujets avec beaucoup d’humilité, n’étant pas un professionnel de santé. J’aurai à cœur de construire des solutions avec tous les soignants de ma circonscription.